

Responsable administratif(ive) et financier(ère) de l'Orchestre de Paris

CDI à pourvoir à partir d'octobre 2018

Créée en 1967, l'Orchestre de Paris, première formation symphonique française, donne plus d'une centaine de concerts chaque saison à la Philharmonie de Paris en tant qu'orchestre résident principal, ou à l'occasion de ses tournées internationales et accueille environ 130 000 spectateurs par an.

Il propose également une programmation variée pour le jeune public sous la forme de concerts symphoniques éducatifs, concerts de musique de chambre pour les maternelles en passant par des ateliers et la formation de futurs musiciens à travers son Académie. Il touche ainsi plus de 40.000 enfants et jeunes

Depuis sa création l'Orchestre a participé à plusieurs reprises et notamment depuis deux saisons consécutives au Festival lyrique international d'Aix-en-Provence sous la direction de chefs tels que Esa-Pekka Salonen, Kazushi Ono ou encore Marc Albrecht.

L'Orchestre joue un rôle majeur au service des répertoires du XIXe et du XXe siècle et participe au développement de la création contemporaine en accueillant en résidence des compositeurs et à travers ses commandes.

L'Orchestre de Paris est soutenu par le ministère de la Culture et de la Communication et la ville de Paris. Des consultations sont actuellement engagées dans le processus d'intégration de l'Orchestre de Paris à l'établissement public Cité de la musique-Philharmonie de Paris, sous régime de SACD (service à comptabilité distincte).

Sous l'autorité du directeur, le responsable administratif et financier (HF) assure la bonne gestion financière et juridique de l'Orchestre de Paris en lien avec la DAF et le service juridique de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris (à compter du 1^{er} janvier 2019).

L'Orchestre de Paris est doté d'un budget annuel de l'ordre de 20M € par an (masse salariale comprise). Il est composé de 119 musiciens, de plus de 300 choristes amateurs de l'Orchestre de Paris et d'une équipe administrative et technique de 28 salariés.

MISSIONS

Sous la supervision du directeur de l'Orchestre, en lien avec la Direction Administrative et Financière de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris :

- Le (la) responsable administratif(ive) et financier(ère) assure la bonne gestion financière, budgétaire, administrative et juridique de l'Orchestre de Paris.
- Il (elle) est le référent et intervient auprès de tous les services de l'Orchestre de Paris pour la préparation administrative et juridique des dossiers.
- Il (elle) élabore le budget de l'Orchestre de Paris et assure le suivi de l'exécution budgétaire.
- Il (elle) contrôle l'ordonnancement des dépenses de l'Orchestre de Paris conformément aux règles de gestion en vigueur dans l'établissement et suit les procédures de marché.
- Il (elle) formalise l'ensemble des contrats en lien avec le service juridique de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris, et assure le suivi de conventions en lien avec les services de l'Orchestre.

Il (elle) anime le pôle administratif de l'Orchestre (logistique et informatique).

PROFIL RECHERCHE

ORCH ESTRE D E PARIS

03/09/2018

- Formation Bac + 5 en gestion, comptabilité et management
- Expérience sur un poste similaire et des fonctions d'encadrement de 5 ans minimum

Le(a) candidat(e) aura les compétences suivantes :

- Connaissance des règles administratives, budgétaires, financières et juridiques et idéalement la GBCP,
- Connaissance du milieu culturel et du secteur public
- Maîtrise impérative des outils bureautiques courants (Office, FileMaker pro, internet)
- Pratique de l'anglais
- Intérêt pour la musique

QUALITES REQUISES

- Autonomie, organisation, disponibilité, esprit d'initiative
- Grande capacité d'anticipation et de rigueur
- Grandes qualités relationnelles et humaines
- Bon niveau rédactionnel
- Sens du service et polyvalence

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à la Responsable des Ressources Humaines de l'Orchestre de Paris, par mail recrutement@orchestredeparis.com ou par courrier.